



Etudiant salarié sans aide financière de ses parents

Par **jeff**, le **26/05/2008** à **12:06**

j'ai 21 ans je suis étudiant en gestion, mais également salarié dans un hypermarché 10h par semaine. je vis actuellement chez mes parents, seulement ces derniers ont pris la décision de me "mettre à la porte" début juillet, et sans aucune aide financière. En ont-ils le droit, sachant que je suis encore étudiant durant les deux prochaines années? Si non, à quoi puis-je prétendre? D'avance je vous en remercie.